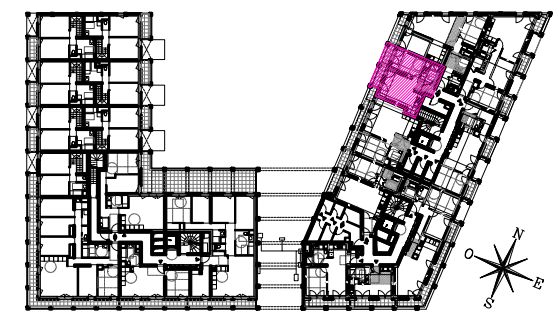


◀ N° E11

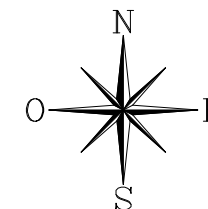


**HALL E**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
 n° E11 au 1er étage

ENTREE	3.03 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	19.32 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	12.05 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4.78 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>39.18 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	5.62 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>44.80 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

AV	Allège Vitrée		Sèche Serviette
VR	Volet Roulant		Radiateur
GC	Garde-corps		Prise RJ 45
PV	Pare vue	R	Réfrigérateur
	Soffite / faux plafond	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
PL	Placard	C	Cuisson
---	Retombée de poutre	TRI	Tri sélectif
		LC	Linéaire complémentaire



Indice A Octobre 2019  
 Echelle :



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.